

IMPORTANT :
Lire avant usage

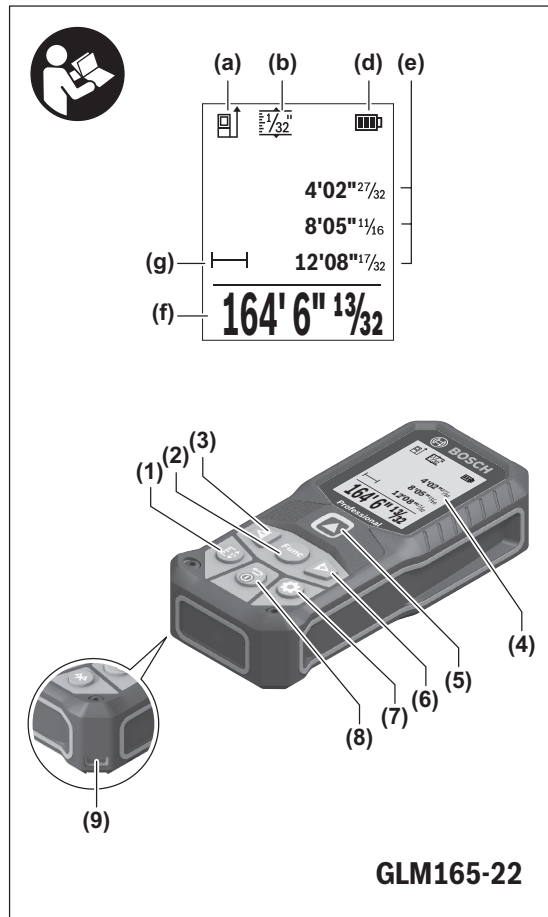


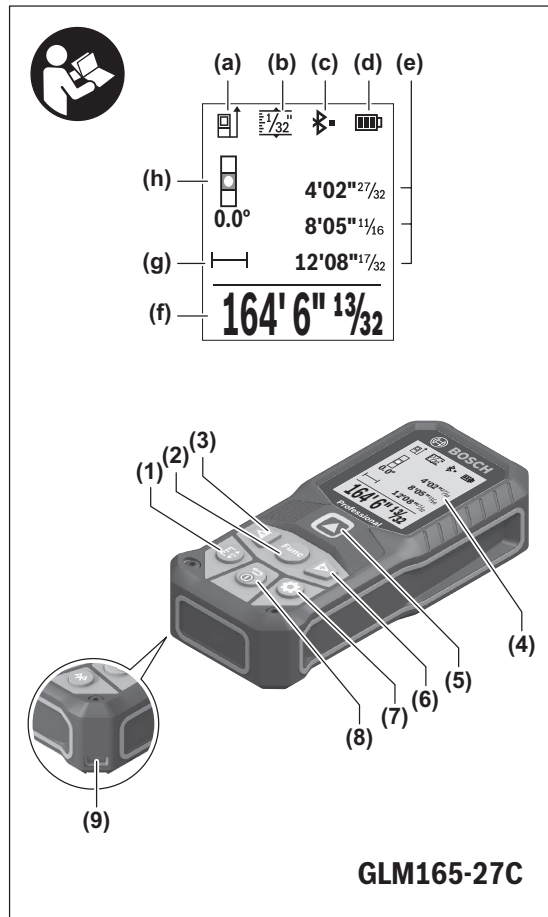
Consignes de sécurité/d'utilisation

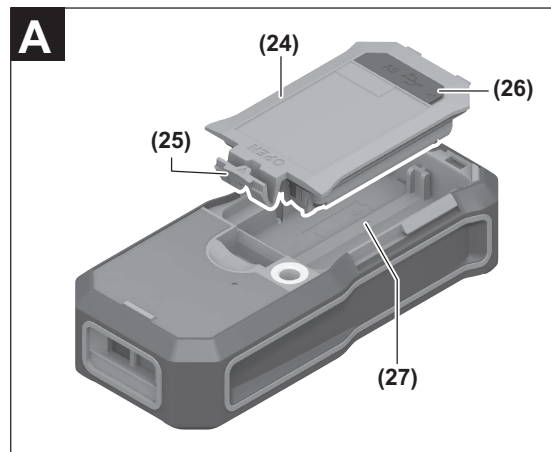
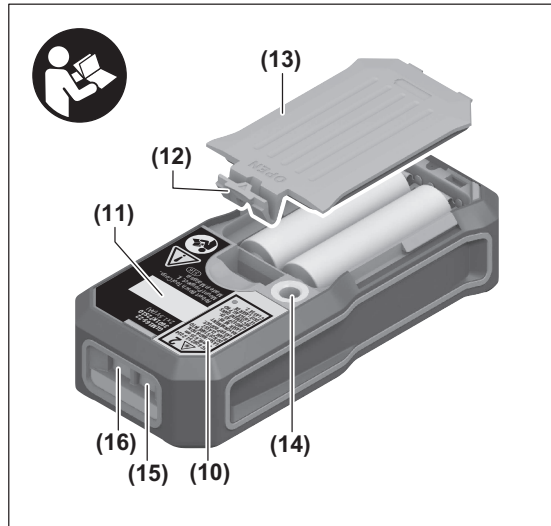
GLM165-22
GLM165-27C

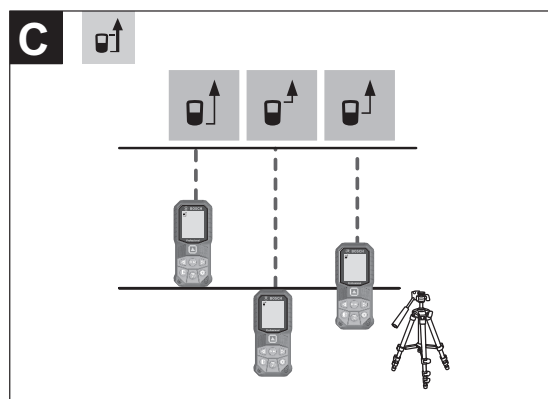
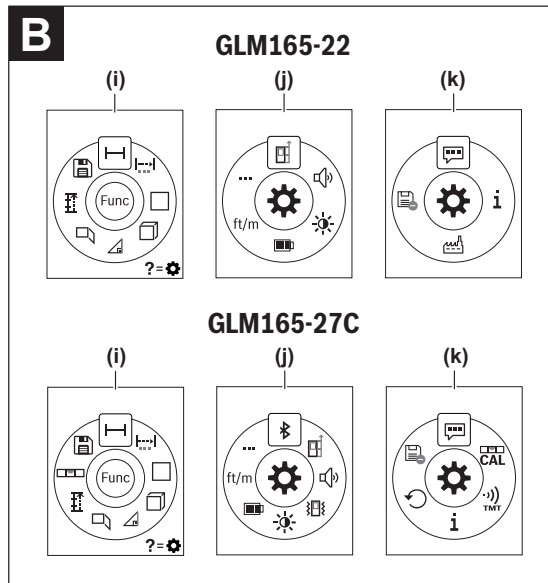


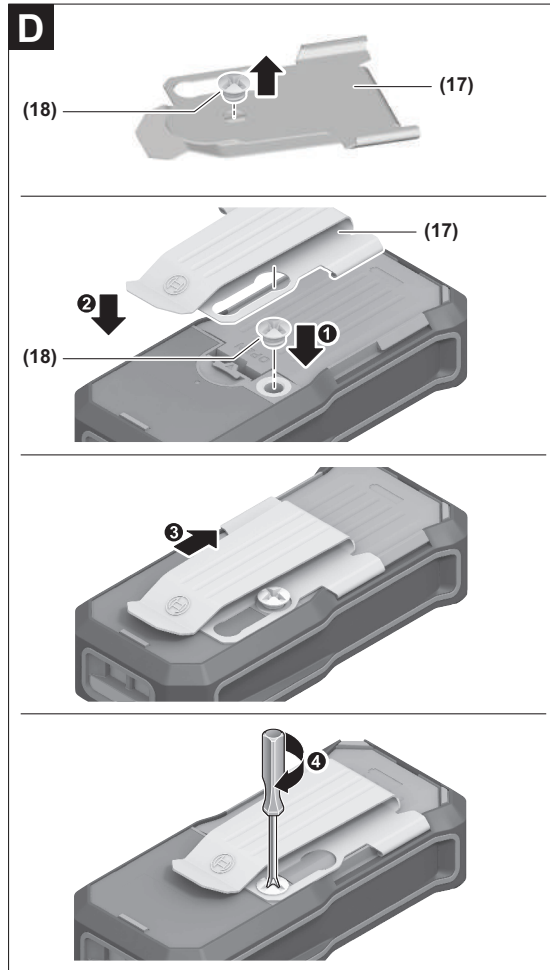
BOSCH

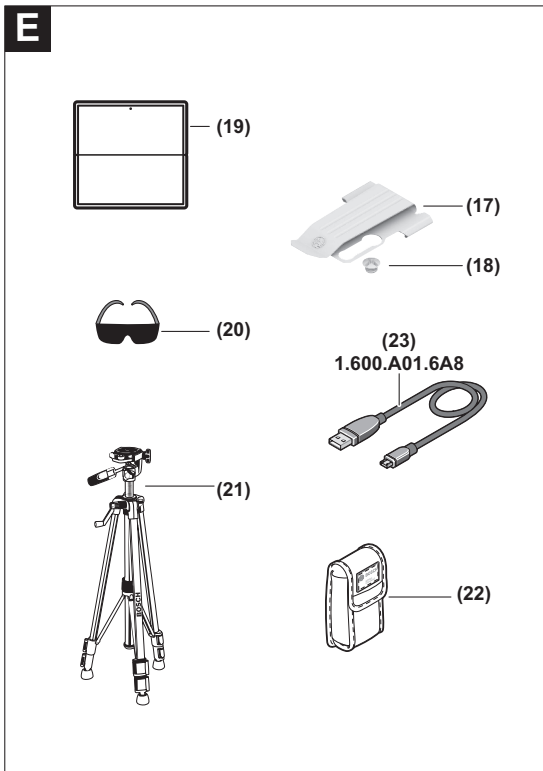












Symboles relatifs à la sécurité

Les définitions ci-dessous décrivent le niveau de gravité pour chaque terme signalant un danger. Veuillez lire le mode d'emploi et lire la signification de ces symboles.



C'est le symbole d'alerte relatif à la sécurité. Il est utilisé pour vous avertir de l'existence possible d'un danger de lésion corporelle. Obéissez à tous les messages relatifs à la sécurité qui suivent ce symbole pour éviter tout risque de blessure ou même de mort.

DANGER

DANGER indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, causera la mort d'une personne ou une blessure grave.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, causera la mort d'une personne ou une blessure grave.

MISE EN GARDE

MISE EN GARDE, conjointement avec le symbole d'alerte en liaison avec la sécurité, indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, causera une blessure légère ou modérée.

Consignes générales de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT Lisez toutes les instructions. La non-observation de toutes les instructions figurant ci-après pourrait causer une exposition à des rayonnements dangereux, un choc électrique, un incendie et/ou des blessures personnelles graves.

L'expression « appareil de mesure laser » dans les avertissements indiqués ci-dessous fait référence à votre outil de mesure laser à piles (sans fil).

CONSERVEZ TOUS LES AVERTISSEMENTS ET TOUTES LES INSTRUCTIONS POUR RÉFÉRENCE FUTURE

L'étiquette suivante a été apposée sur votre appareil de mesure laser pour votre sécurité. AYEZ TOUJOURS CONSCIENCE de sa position lorsque vous utilisez l'appareil de mesure laser.



N'orientez **PAS** le faisceau laser vers des personnes ou vers des animaux, et ne regardez pas la source du faisceau laser vous-même. Cet appareil de mesure laser émet des rayonnements laser de classe 2 et est conforme à 21 CFR 1040.10 et 1040.11, à l'exception des déviations en exécution de la Notice laser N° 50 datée du 24 juin 2007. Ceci risquerait de rendre des personnes aveugles.

Ne regardez **PAS** directement la source du faisceau laser et ne projetez pas le faisceau laser directement dans les yeux d'une autre personne. Ceci pourrait causer de graves blessures aux yeux.

Ne placez **PAS** l'appareil de mesure laser dans une position telle que quelqu'un risquerait de regarder la source du laser, que ce soit intentionnellement ou accidentellement. Ceci pourrait causer de graves blessures aux yeux.

N'utilisez **PAS** l'appareil de mesure laser à proximité d'enfants, et ne laissez pas des enfants se servir de



l'appareil de mesure laser. Ceci pourrait causer de graves blessures aux yeux.

FAITES TOUJOURS CE QUI SUIVRAIT : Veillez à ce que toutes les personnes se trouvant à proximité d'un appareil de mesure laser en cours d'utilisation soient averties des dangers associés au fait de regarder la source du faisceau.

Ne dirigez jamais le faisceau vers un ouvrage ayant une surface réfléchissante. Il n'est pas recommandé d'utiliser l'appareil de mesure laser sur des tôles d'acier brillantes et réfléchissantes ou sur des surfaces réfléchissantes similaires. Les surfaces réfléchissantes pourraient renvoyer le faisceau vers l'opérateur.

L'utilisation des commandes, la réalisation de réglages ou l'exécution de procédures autres que celles qui sont spécifiées aux présentes risquerait de causer une exposition dangereuse aux rayonnements.

N'utilisez PAS d'outils optiques tels que, sans toutefois s'y limiter, des télescopes ou des transits pour observer le faisceau laser. Ceci pourrait causer de graves blessures aux yeux.

Ne laissez PAS l'appareil de mesure laser dans un quelconque mode de fonctionnement (« ON ») sans surveillance. Éteignez TOUJOURS l'appareil de mesure laser (« OFF ») quand vous ne vous en servez pas. Si vous laissez l'appareil de mesure laser en position de fonctionnement (« ON »), cela augmente le risque que quelqu'un regarde accidentellement vers la source du faisceau.

N'utilisez PAS l'appareil de mesure laser dans des endroits où se trouvent des matières combustibles, comme en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables.

N'utilisez pas des verres de vision laser comme lunettes de sécurité. Les verres de vision laser sont utilisés pour permettre de mieux visualiser le faisceau laser, mais ils ne protègent pas contre les rayonnements laser.

N'utilisez pas les verres de vision laser comme lunettes de soleil ou comme lunettes de conduite automobile. Les verres de vision laser ne fournissent pas une protection complète contre les rayons UV et ils réduisent la perception des couleurs.

Positionnez TOUJOURS l'appareil de mesure laser de manière sécurisée. Damage to the laser measure and/or serious injury to l'appareil de mesure laser pourrait être endommagé et/ou causer de graves blessures à l'utilisateur en cas de chute de l'appareil.

Veillez à déterminer l'exactitude et la portée de l'appareil de mesure laser. Une mesure risquerait de ne pas être exacte si l'appareil de mesure laser était utilisé au-delà de la portée nominale de cet appareil.

Il ne faut PAS retirer ou rendre illisibles de quelconques étiquettes d'avertissement ou de mise en garde. Le retrait de telles étiquettes augmentera le risque d'exposition à des rayonnements laser.

Sécurité électrique

Les piles peuvent exploser ou fuir, causer des blessures ou un incendie. Pour réduire ce risque, suivez toujours toutes les instructions et tous les avertissements figurant sur l'étiquette et l'emballage des piles.

Ne court-circuitez PAS de bornes de piles.

Ne chargez PAS de piles alcalines.

Ne combinez PAS des piles usagées et des piles neuves. Remplacez toutes les piles en même temps par de nouvelles piles de la même marque et du même type.

Ne mélangez PAS de propriétés chimiques de piles différentes.

Mettez les piles au rebut ou recyclez-les conformément aux dispositions de votre code local.

Ne jetez PAS de piles dans un feu.

Gardez les piles hors de la portée des enfants.

Retirez les piles si vous pensez que vous n'utiliserez pas l'appareil pendant plusieurs mois.

-32-

Entretien

Ne démontez PAS l'appareil de mesure laser. Il ne contient aucun composant pouvant être réparé par l'utilisateur. Le démontage du laser annulera toutes les garanties du produit. Ne modifiez ce produit en aucune manière. La modification de l'appareil de mesure laser pourrait entraîner une exposition dangereuse aux rayonnements laser.

Retirez TOUJOURS les piles avant de nettoyer l'ouverture de la lentille laser de l'appareil.

N'utilisez PAS cet appareil de mesure laser dans un quelconque but autre que ceux qui sont mentionnés dans ce mode d'emploi. Cela pourrait causer de graves blessures.

N'utilisez QUE des accessoires qui sont recommandés par le fabricant pour votre appareil de mesure laser. L'utilisation d'accessoires qui ont été conçus en vue d'emploi avec d'autres appareils de mesure laser pourrait causer de graves blessures.

Les réparations et autres opérations de maintenance doivent toujours être réalisées par un centre de réparation qualifié. Les réparations réalisées par des personnes non qualifiées pourraient causer de graves blessures.

Bluetooth® (GLM165-27C)

⚠ AVERTISSEMENT N'activez pas le laser à distance en utilisant l'appli Bosch sans avoir de ligne de visée jusqu'à l'outil laser. L'allumage soudain d'un faisceau laser brillant peut accroître le risque de blessure ou de dommages matériels.

N'utilisez pas l'appareil de mesure laser avec Bluetooth® à proximité de postes de distribution d'essence, d'usines de produits chimiques, d'endroits où il existe un risque d'explosion et d'autres endroits où peuvent se trouver des substances explosives. N'utilisez pas l'appareil de mesure laser avec Bluetooth® dans des avions. N'utilisez pas l'appareil de mesure laser avec Bluetooth® à proximité de disposi-

tifs médicaux. Évitez toute utilisation à proximité immédiate du corps humain pendant des périodes prolongées. Lorsque vous utilisez l'appareil de mesure laser avec *Bluetooth®*, des interférences avec d'autres dispositifs et systèmes, des avions et des dispositifs médicaux (p. ex., stimulateurs cardiaques, prothèses auditives) peuvent se produire.

Le terme, la marque et les logos *Bluetooth®* sont des marques déposées appartenant à BlueTooth SIG, Inc., et l'utilisation de telles marques par la Robert Bosch Tool Corporation est effectuée sous licence.

⚠ AVERTISSEMENT Suivez toutes les instructions et tous les avertissements fournis par votre fabricant de dispositif *Bluetooth®*. Le non-respect des procédures recommandées pourrait causer des blessures ou des dommages matériels.

Mise en garde de la FCC :

Le fabricant n'est pas responsable des perturbations radioélectriques causées par des modifications non autorisées de ce matériel. De telles modifications pourraient annuler le droit de l'utilisateur de se servir de ce matériel.

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles de la FCC. Son exploitation est sujette au respect de deux conditions :

- 1) Cet appareil ne risque pas de causer des interférences nuisibles ; et
- 2) Cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

REMARQUE : ce matériel a été testé et il a été démontré qu'il respecte les limites fixées pour un appareil numérique de Classe B, conformément à la Partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites sont conçues de manière à assurer une protection raisonnable contre les perturbations nuisibles dans une installation résidentielle. Ce matériel produit, utilise et peut rayonner de l'énergie de fréquence radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il risque de causer des perturbations nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'est pas possible de garantir qu'aucune perturbation ne résultera d'une installation particulière. Si ce matériel cause des perturbations radioélectriques nuisibles

affectant la réception de la radio ou de la télévision – ce qui peut être déterminé en mettant ce matériel sous tension et hors tension – l'utilisateur devrait essayer de remédier à de telles perturbations en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Changer l'orientation de l'antenne de réception ou la placer à un autre endroit.
- Augmenter la distance entre le matériel et le récepteur.
- Brancher le matériel dans une prise de courant faisant partie d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté pour obtenir de l'aide.

« Cet appareil a été conçu pour fonctionner avec les antennes indiquées ci-dessous et pour avoir un gain maximal de 0.9 dB. Il est absolument interdit d'utiliser avec cet appareil des antennes qui ne sont pas incluses dans cette liste ou dont le gain est supérieur à 0.9 dB. L'impédance d'antenne exigée est de 50 ohms. »

« Pour réduire l'interférence potentielle aux fréquences radioélectriques d'autres utilisateurs, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de manière à ce que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas la limite autorisée pour une bonne communication. »

« Exposition aux signaux de fréquences radioélectriques (RF) : « L'appareil sans fil est un émetteur-récepteur radiophonique. Il est conçu et fabriqué pour ne pas dépasser les limites d'émission pour l'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) déterminées par le Ministère de la Santé canadien dans le Code de sécurité 6. Ces limites entrent dans le cadre de directives détaillées et établissent les niveaux d'énergie RF autorisés pour la population générale.

Ces directives sont basées sur les normes de sécurité précédemment élaborées par des organismes de normalisation internationaux. Ces normes comprennent une marge de sécurité importante visant à assurer la sécurité de tous les individus, quels que soient leur âge et leur état de santé.

Cet appareil et son antenne ne doivent pas être placés au même endroit ou utilisés en même temps que tout autre émetteur ou antenne.

Il a été démontré que cet appareil est capable de conformité en matière de débit d'absorption spécifique (DAS) dans un environnement incontrôlé/limites d'exposition de la population générale décrits dans la directive ANSI/IEEE C95.1-1992, et l'appareil a été testé conformément aux procédures de mesure énoncées dans la directive IEEE 1528-2003. »

ISDE Canada

Ce dispositif contient un ou plusieurs émetteur(s)/récepteur(s) exonéré(s) de l'obligation de paiement de licence en conformité avec le(s) RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada sur l'exonération d'une telle obligation de paiement. Son utilisation est autorisée moyennant le respect des deux conditions suivantes :

- (1) Cet équipement ne doit pas causer d'interférences.
- (2) Cet équipement doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui risquent de causer un fonctionnement indésirable de l'équipement.

Symboles

IMPORTANT: Certains des symboles suivants peuvent être utilisés sur votre appareil de mesure laser. Veuillez les étudier et apprendre leur signification. L'interprétation correcte de ces symboles vous aidera à mieux utiliser l'appareil de mesure laser et à vous en servir en toute sécurité.

Symbole	Désignation/Explication
	Alerte l'utilisateur pour lire le mode d'emploi
	Ce symbole indique que cet appareil de mesure laser est conforme à la Partie 15 des Règles de la FCC des États-Unis.
	Symbole d'avertissement laser, avertit l'utilisateur du rayonnement laser, ne regardez pas le faisceau.

Données techniques

Appareil de mesure laser GLM165-22, GLM165-27C	
Numéro de l'article	3.601.K72.S10 3.601.K72.T10
Plage de mesure (type) :	6 po – 165 pi (0,15 – 50 m) ^A
Exactitude de mesure (type)	±1/16 po (±1,6 mm) ^B
Unité d'indication la plus faible	1/32 po (0,8 mm)
Généralités	
Température de service	+14 °F à 113 °F (-10 °C à 45 °C) ^C
Température de stockage	-+4 °F à 158 °F (-20 °C à 70 °C)
Humidité relative de l'air, max.	90 %
Altitude maximale	2000 m
Degré de pollution selon CEI 61010-1:	2 ^D
Classe laser	2
Type de laser	635 nm, <1 mW
Diamètre du faisceau laser à 77 °F (25 °C) approx. – à une distance de 33 pi (10 m) – à une distance de 165 pi (50 m)	4/11 po (9 mm) 1-3/4 po (45 mm)
Poids	0,22 lb (0,1 kg)
Dimensions	4,7 x 2,1 x 1,2 po (119 x 53 x 29 mm)
Mise hors tension automatique après approx. – Laser – Appareil de mesure laser (sans mesure)	20 s ^E 5 min ^F

Degré de protection	IP65
Piles	2 x 1,5 V LR6 (AA)
Bloc-piles (accessoire)	Li-ion
Type	BA 3.7V 1.0Ah A
Numéro de l'article	1 607 A35 0N9
Port USB	Type C
Tension nominale	3.7 V
Capacité	1.0 Ah
Nombre d'éléments de piles	1
Adaptateur de courant	
Tension de sortie	5.0 V
Courant de sortie	500 mA
Adaptateur de courant recommandé	1 600 A01 43H
Appareil de mesure laser GLM165-27C seulement	
Niveau et mesure à distance indirecte	
Plage de mesure	0° – 360° (4 x 90°)
Mesure d'angles	
Plage de mesure	0° – 360° (4 x 90°)
Exactitude de mesure (type)	±0,2° ^{G,H,I}
Unité d'indication la plus faible	0,1°
Transmission de données	
Bluetooth®	Bluetooth® 4.2 (classique et faible consommation d'énergie) ^J

^A La plage de travail augmente en fonction de la réflexion de la lumière du laser sur la surface de l'objectif (diffusée, non réfléchi) et de la luminosité du point laser par rapport à l'intensité de la lumière ambiante (espaces intérieurs, crépuscule). Dans des conditions défa-

vorables, p. ex., avec une illumination extrême ou une surface très réfléchissante, la plage de mesure risque d'être limitée.

^B Dans des conditions favorables, une influence de déviation de $\pm 0,05$ mm/m doit être prise en compte. Dans des conditions défavorables, p. ex., avec une illumination extrême, une surface très réfléchissante ou une température ambiante significativement éloignée de 77 °F (25 °C), l'écart maximum peut atteindre $\pm 3,0$ mm. Par ailleurs, il faut également tenir compte d'une influence de déviation de 0,15 mm/m.

^C Dans la fonction de mesure en temps réel, la température de fonctionnement maximum est de 104 °F (40 °C).

^D Salissures non conductrices uniquement, où une conductivité temporaire occasionnelle causée par la condensation est attendue.

^E Mise hors tension après approximativement 5 minutes dans la fonction de mesure en temps réel.

^F Bluetooth® désactivé

^G Après un étalonnage utilisateur à 0° et 90°, une erreur supplémentaire maximum de la mesure du niveau de $\pm 0,01^\circ$ /degré jusqu'à 45° (max.) a été prise en compte.

^H Le côté gauche de l'outil est le côté de référence pour la mesure de l'inclinaison.

^I À une température de fonctionnement de 77 °F (25 °C).

^J Les appareils Bluetooth® doivent prendre en charge le profil GATT.

L'appareil de mesure laser peut être identifié clairement par le numéro de série **(11)** sur la plaque signalétique.

Utilisation prévue

L'appareil de mesure laser est conçu pour mesurer des distances, des longueurs, des hauteurs et des dégagements. Il est approprié pour mesurer à l'intérieur.

Caractéristiques

La numérotation des caractéristiques illustrées du produit fait référence à l'illustration de l'appareil de mesure laser sur la page des graphiques.

- | | |
|--|---|
| (1) Bouton pour arrondir [E] | (14) Filet de 1/4 po du trépied |
| (2) Bouton de fonction [Func] | (15) Lentille de réception |
| (3) Bouton Moins [-] | (16) Sortie du faisceau laser |
| (4) Affichage | (17) Agrafe de ceinture ^{A)} |
| (5) Bouton de mesure [▲] | (18) Vis pour l'agrafe de ceinture ^{A)} |
| (6) Bouton [▶] | (19) Plaque de cible du laser ^{A)} |
| (7) Bouton de réglage de base [⚙] | (20) Verres de vision laser ^{A)} |
| (8) Bouton Effacement / Marche/Arrêt [⏻] | (21) Trépied ^{A)} |
| (9) Dragonne ^{A)} | (22) Pochette de protection |
| (10) Étiquette d'avertissement relative au laser | (23) Câble USB-C ^{A)} |
| (11) Numéro de série | (24) Bloc-piles au lithium-ion ^{A)} |
| (12) Verrou du couvercle du compartiment des piles | (25) Mécanisme de verrouillage du bloc-piles au lithium-ion ^{A)} |
| (13) Couvercle du compartiment des piles | (26) Cache du port USB-C ^{A)} |

A) Les accessoires montrés ou décrits ne sont pas inclus avec le produit de façon standard. Vous pouvez trouver la sélection complète des accessoires dans notre gamme d'accessoires.

Éléments de l'affichage

- a** Niveau de référence de la mesure
- b** Référence d'exactitude de la fonction d'arrondissement
- c** État de la connexion (GLM165-27C uniquement)
 -  Bluetooth® activé,
pas de connexion établie
 -  Bluetooth® activé,
connexion établie
- d** Voyant indiquant le niveau de charge des piles
- e** Lignes de valeurs mesurées
- f** Ligne de résultat
- g** Fonctions de mesure
- h** Affichage de l'angle de la pente
(modèle GLM165-27C seulement)
- i** Affichage des fonctions de mesure
- j** Affichage des paramètres de réglage
- k** Affichage de plus de paramètres de réglage

Préparation

Alimentation électrique

L'outil peut être utilisé soit avec des piles (AA) LR6 disponibles dans le commerce, soit avec un bloc-piles au lithium-ion rechargeable Bosch (en option) décrit dans la section technique de ce mode d'emploi.

Fonctionnement avec des piles (AA) LR6

Pour ouvrir le couvercle du compartiment des piles (13), appuyez sur le verrou (12) et retirez le couvercle du compartiment des piles. Insérez les piles. Au moment de l'insertion, faites attention d'installer les piles avec la polarité correcte en vous aidant de la représentation à l'intérieur du compartiment des piles.

Lorsque le symbole de pile déchargée apparaît pour la première fois sur l'écran d'affichage, cela signifie que vous pouvez encore réaliser une centaine de mesures. Lorsque le symbole indique la pile est totalement déchargée et que le voyant clignote en rouge, cela signifie qu'il n'est plus possible de réaliser des mesures. Remplacez les piles.

Remplacez toujours toutes les piles en même temps. N'utilisez que des piles de la même marque avec une capacité identique.

Retirez les piles de l'appareil de mesure laser lorsque vous avez l'intention de ne plus vous en servir pendant une période prolongée. Si vous laissez l'outil de mesure pendant des périodes prolongées avec les piles à l'intérieur, les piles risquent de se corroder et de se décharger toutes seules.

Fonctionnement avec le bloc-piles (voir Figure C)

⚠ AVERTISSEMENT Tenez compte de tous les avertissements et suivez toutes les instructions du mode d'emploi du bloc-piles au lithium-ion rechargeable Bosch avant de commencer à utiliser le bloc-piles. Une utilisation et une recharge inappropriées du bloc-piles peut augmenter le risque d'incendie, de blessure et de dommages matériels.

⚠ AVERTISSEMENT N'utilisez que des blocs-piles au lithium-ion rechargeables Bosch recommandés dans la section de ce mode d'emploi contenant les données techniques. L'utilisation de tout autre bloc-piles peut augmenter le risque d'incendie, de blessure et de dommages matériels.

⚠ AVERTISSEMENT Retirez les piles de l'outil lorsque vous avez l'intention de ne plus vous en servir pendant une période prolongée. Quand elles sont laissées inutilisées pendant des périodes prolongées, les piles risquent de se corroder et de se décharger.

Remarque : Le bloc-piles est fourni partiellement chargé. Pour assurer la capacité maximum du bloc-piles, chargez complètement le bloc-piles avec l'adaptateur USB (en option) indiqué dans la section de ce mode d'emploi consacrée aux données techniques avant de vous en servir pour la première fois. Voir le mode d'emploi du bloc-piles au lithium-ion rechargeable Bosch pour plus de détails.

⚠ AVERTISSEMENT N'utilisez qu'un câble USB-C de Bosch indiqué dans la section de ce mode d'emploi contenant les données techniques. L'utilisation de tout autre câble USB-C peut augmenter le risque d'incendie, de blessure et de dommages matériels.

Le bloc-piles au lithium-ion peut être chargé à n'importe quel moment sans que cela ne risque de réduire sa durée de vie utile. L'interruption de la procédure de charge n'endommage pas le bloc-piles.

La pile au lithium-ion est protégée contre une décharge en profondeur par la technologie ECP (« Electronic Cell Protection »). Un circuit de protection désactive le niveau laser lorsque les piles sont déchargées.

• **Si l'outil s'éteint automatiquement, ne continuez pas à appuyer sur le bouton de marche/arrêt (On/Off).** Ceci pourrait endommager la pile.

Pour **insérer** le bloc-piles chargé **24**, faites-le glisser dans l'orifice d'insertion des piles **27** jusqu'à ce que

vous constatiez qu'il se verrouille en place. Ne forcez pas.

Pour **retirer** le bloc-piles **24**, appuyez sur les boutons de déverrouillage **25** et tirez sur le bloc-piles pour le faire sortir de l'orifice d'insertion des piles **27**. Ne forcez pas.

Fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT Ne laissez pas l'appareil de mesure laser sans surveillance pendant qu'il est allumé, et éteignez-le dès que vous avez fini de vous en servir. D'autres personnes risqueraient d'être aveuglées par le faisceau laser.

Protégez l'appareil de mesure laser contre l'humidité et la lumière directe du soleil.

N'exposez pas l'appareil de mesure laser à des températures extrêmes ou à des variations considérables de la température. Par exemple, ne la laissez pas à l'intérieur d'un véhicule pendant une période prolongée. En cas de variations importantes de la température, attendez que l'appareil de mesure laser s'ajuste à la température ambiante avant de le mettre en marche. En cas de températures extrêmes ou de variations de la température, la précision de l'appareil de mesure laser pourrait être affectée.

Évitez tout impact majeur et prenez des précautions pour ne pas laisser tomber l'appareil de mesure laser. Si l'appareil de mesure laser a été affecté sérieusement par des circonstances extérieures, il est recommandé de réaliser à chaque fois un contrôle de l'exactitude (voir la rubrique « Contrôle de l'exactitude et étalonnage de la mesure de distances » à la page 47) avant de reprendre le travail.

Mise en marche/à l'arrêt

- Appuyez brièvement sur le bouton de mesure **(5)** pour mettre l'outil de mesure sous tension et allumer le faisceau laser [▲].

- Appuyez brièvement sur le bouton de marche/arrêt **(8)** pour mettre l'outil de mesure sous tension sans allumer le faisceau laser [8].

⚠ AVERTISSEMENT N'orientez pas le faisceau laser vers des personnes ou vers des animaux et ne regardez pas le faisceau laser vous-même, même de très loin.

Les valeurs en mémoire et les paramètres de réglage de l'appareil sont mémorisés lorsque vous éteignez l'appareil de mesure laser.

Conseils pour l'utilisation

⚠ AVERTISSEMENT L'appareil de mesure laser (GLM165-27C) est équipé d'une interface radio. Il faut observer les restrictions d'utilisation locales, p. ex., dans les avions ou les hôpitaux.

⚠ AVERTISSEMENT N'activez pas le laser à distance en utilisant l'appli Bosch sans avoir de ligne de visée jusqu'à l'outil laser (GLM165-27C). L'allumage soudain d'un faisceau laser brillant peut accroître le risque de blessure ou de dommages matériels.

Pour de plus amples informations sur l'appareil de mesure laser et les applis pertinentes, veuillez consulter la page produits de Bosch en balayant le code QR à la page 7 du code QR sur la boîte.

Renseignements généraux

La lentille de réception **(15)** et l'orifice de sortie du faisceau laser **(16)** ne doivent pas être couverts au moment de la prise de mesures.

L'appareil de mesure laser ne doit pas être déplacé pendant la prise d'une mesure. Par conséquent, placez l'appareil de mesure laser aussi loin que possible, contre ou sur une butée ou une surface de support ferme.

Influence sur la plage de mesure

La plage de mesure dépend des conditions d'éclairage et des propriétés réfléchissantes de la surface ciblée.

Influence sur le résultat de la mesure

En raison des effets physiques, il n'est pas impossible d'exclure la possibilité de mesures erronées lors de mesures prises sur des surfaces différentes, notamment :

- les surfaces transparentes (p. ex., le verre, l'eau),
- les surfaces réfléchissantes (p. ex., le métal poli, le verre),
- les surfaces poreuses (p. ex., les matériaux isolants),
- les surfaces structurées (p. ex., hourdage, pierre naturelle).

En outre, des couches d'air de températures variées ou des réflexions reçues indirectement peuvent aussi affecter la valeur mesurée.

Contrôle de l'exactitude et étalonnage de la mesure de niveau (GLM165-27C)

Vérifiez périodiquement l'exactitude de la mesure du niveau. Appuyez sur le bouton de fonction **(2) [Func]** et maintenez-le enfoncé. Appuyez sur le bouton Plus **(6) [▶]** ou sur le bouton Moins **(3) [◀]** pour faire défiler les valeurs jusqu'à ce que la case surlignée apparaisse au-dessus de l'icône $\frac{CAL}{CAL}$. Appuyez sur le bouton de mesure **(5) [▲]**. Placez l'appareil de mesure laser sur une table ou sur une autre surface, et mesurez l'inclinaison. Faites tourner l'appareil de mesure laser de 180° et mesurez à nouveau l'inclinaison. La différence de la lecture indiquée ne peut pas dépasser 0,3°. Si l'écart est plus grand, il est nécessaire de ré-étalonner l'appareil de mesure laser. Sélectionnez le symbole $\frac{CAL}{CAL}$. Suivez les instructions affichées sur l'écran.

En cas de changements de température importants ou de chocs, nous vous recommandons de vérifier l'exactitude de votre appareil de mesure laser et, si nécessaire, de le ré-étalonner. Après un changement de température, il faut laisser l'appareil de mesure laser s'ajuster à la nouvelle température avant de l'étalonner.

Contrôle de l'exactitude de la mesure de distance

L'exactitude la mesure de distance peut être contrôlée de la façon suivante :

- Sélectionnez une section de mesure permanente avec une longueur d'environ 10 pi à 33 pi (de 3 à 10 mètres) ; sa longueur précise doit être connue (p. ex., la largeur d'une salle ou d'une ouverture de porte). La distance de mesure doit être à l'intérieur ; la surface ciblée pour la mesure doit être lisse et adéquatement réfléchissante.
- Mesurez la distance 10 fois de suite.

L'écart entre les mesures individuelles et la valeur moyenne ne doit pas dépasser $\pm 5/32"$ (± 4 mm). Enregistrez les mesures pour vous permettre de comparer leur exactitude ultérieurement.

Travail avec le trépied (accessoire)

Le trépied est particulièrement utile pour mesurer de grandes distances. Positionnez l'appareil de mesure laser avec un filet **(14)** de 1/4 po sur le plateau à changement rapide d'un trépied **(21)**. Sécurisez l'appareil de mesure laser au moyen de la vis de verrouillage du plateau à changement rapide.

Réglez le point de référence correspondant pour la mesure avec un trépied en appuyant sur le bouton de référence de mesure **(5)** et en utilisant le bouton Plus **(6)** [**▶**] et le bouton Moins **(3)** [**◀**] pour faire défiler les valeurs jusqu'à ce que la case surlignée apparaisse au-dessus du symbole .

Message d'erreur

Si une mesure n'est pas effectuée correctement, le message d'erreur « **Error** » (Erreur) apparaîtra sur l'écran d'affichage. Éteignez l'appareil de mesure laser, puis rallumez-le et recommencez la mesure.



Le symbole à gauche apparaîtra en cas de défaillance de l'appareil de mesure laser. Si c'est le cas, faites contrôler l'appareil de mesure laser par un agent de service après-vente pour les outils électriques Bosch.

Maintenance et service

⚠ AVERTISSEMENT Gardez toujours
l'appareil de mesure
laser propre.

N'immergez pas l'appareil de mesure laser dans de l'eau ou dans d'autres liquides.

Essuyez-le avec un tissu doux et humidifié pour en chasser tous débris pouvant s'y trouver. N'utilisez pas de solvants ou de produits de nettoyage.

En particulier, entretenez la lentille de réception **(14)** en prenant les mêmes précautions que pour l'entretien de lunettes à verres correcteurs ou de l'objectif d'un appareil photo.

Si l'appareil de mesure laser tombe en panne en dépit de toutes les précautions prises lors de la fabrication et des procédures de test, faites-le réparer par un centre de service après-vente agréé pour les outils électriques Bosch. N'ouvrez pas l'appareil de mesure laser vous-même.

Dans toute la correspondance et dans toutes les commandes de pièces de rechange, incluez toujours le numéro d'article à 10 chiffres qui figure sur la plaque signalétique de l'appareil de mesure laser.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Recyclez les matières premières et les piles au lieu de les mettre au rebut dans une décharge publique. L'appareil, les accessoires, l'emballage et les piles usagées doivent être triés en vue de participation à un programme de recyclage écologique conformément aux règlements en vigueur.



GARANTIE LIMITÉE DES OUTILS LASER ET DES APPAREILS DE MESURE LASER DE BOSCH

Robert Bosch Tool Corporation ("Seller") warrants to Robert Bosch Tool Corporation (« Vendeur ») garantit, exclusivement à l'acheteur initial, que tous les outils laser et appareils de mesure laser de Bosch ne comporteront aucun défaut de matériau ou de fabrication pendant une période d'un (1) an à compter de la date de l'achat. Bosch fournira une couverture de garantie portée à deux (2) ans si vous enregistrez votre produit dans les huit (8) semaines suivant la date de l'achat. La carte d'enregistrement du produit doit être complète et envoyée à Bosch (avec un cachet de la poste indiquant une date de moins de huit semaines après la date de l'achat), ou vous pouvez vous inscrire en ligne à www.boschtools.com/Service/ProductRegistration. Si vous décidez de ne pas faire enregistrer votre produit, une garantie limitée d'un (1) an s'appliquera à votre produit.

Remboursement ou remplacement du produit jusqu'à 30 jours -

Si vous n'êtes pas complètement satisfait(e) par la performance de vos outils laser et de mesure pour quelque raison que ce soit, vous pouvez les rapporter à votre détaillant Bosch dans les 30 jours suivant la date de l'achat pour obtenir un remboursement intégral ou un remplacement. Pour obtenir ce remboursement du prix ou ce remplacement du produit jusqu'à 30 jours après l'achat, votre retour doit être accompagné par l'original du reçu correspondant à l'achat du produit laser ou de l'instrument optique. Un maximum de deux retours par client sera autorisé.

LA SEULE OBLIGATION DU VENDEUR ET VOTRE SEUL REMÈDE en vertu de cette Garantie limitée et, dans la mesure où la loi le permet, de toute autre garantie ou condition légalement implicite, seront la réparation ou le remplacement à titre gratuit des pièces

qui seront jugées défectueuses pour cause de vice de matériau ou de fabrication et qui n'auront pas été utilisées de façon abusive, manipulées sans précautions ou réparées incorrectement par des personnes autres que le Vendeur ou un Centre de service après-vente agréé. Pour vous prévaloir de la présente Garantie limitée, vous devez retourner la totalité de l'outil laser ou de l'outil de mesure Bosch, en port payé, à un Centre de service après-vente usine ou à un centre de service après-vente agréé de BOSCH. Veuillez inclure un justificatif d'achat dûment daté avec votre outil. P

CE PROGRAMME DE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX TRÉPIEDS OU AUX MIRES DE NIVELLEMENT. Robert Bosch Tool Corporation (« Vendeur ») garantit les trépieds et les mires de nivellement pendant une période d'un (1) an à compter de la date de l'achat.

CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS À D'AUTRES ACCESSOIRES ET ARTICLES COMPLÉMENTAIRES. CES DERNIERS BÉNÉFICIENT D'UNE GARANTIE LIMITÉE DE 90 JOURS.

Pour vous prévaloir de la présente Garantie limitée, vous devez retourner la totalité du produit en port payé. Pour plus de détails sur le recours à la présente

LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE SERA LIMITÉE À UN AN À COMPTER DE LA DATE DE L'ACHAT. COMME CERTAINS ÉTATS AUX ÉTATS-UNIS ET CERTAINES PROVINCES AU CANADA NE PERMETTENT PAS DE LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, LA LIMITATION CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PEUT-ÊTRE PAS À VOUS.

LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE POUR TOUTS DOMMAGES INDIRECTS OU SECONDAIRES (Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LA RESPONSABILITÉ AU TITRE DE LA PERTE DE BÉNÉFICES) RÉSULTANT DE LA VENTE OU DE L'EMPLOI DE

CE PRODUIT. COMME CERTAINS ÉTATS AUX ÉTATS-UNIS ET CERTAINES PROVINCES AU CANADA NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES INDIRECTS OU SECONDAIRES, LA LIMITATION CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PEUT-ÊTRE PAS À VOUS.

CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES GARANTIES JURIDIQUES PARTICULIÈRES, ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE AUX ÉTATS-UNIS, D'UNE PROVINCE À L'AUTRE AU CANADA OU D'UN PAYS À L'AUTRE.

CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE QU'AUX PRODUITS VENDUS AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AU CANADA ET À PORTO RICO. CONTACTEZ VOTRE DISTRIBUTEUR OU IMPORTATEUR BOSCH POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LA COUVERTURE DE LA GARANTIE DANS LES AUTRES PAYS.